

Séance du lundi 28 avril 2014

Date de la convocation: 22/04/2014

Date d'affichage de la convocation : 22/04/2014

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille quatorze et le vingt huit avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoquée, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 10

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Votants: 10

Pour:
10

Représentés:

Secrétaire de
séance:
CERETTO Eric

Excusés:

Absents: Laurence MASSEY

Objet: Vérifications techniques équipements salle des fêtes SOCOTEC - DE_2014_20

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la convention pour vérifications techniques de l'aménagement de la salle des fêtes établie par la SOCOTEC.

Cette convention a pour mission du diagnostic relatif à la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (E.R.P).

Le montant de cette mission s'élève à 270.00 euros hors taxes.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DÉCIDE de prendre la SOCOTEC pour cette mission de diagnostic de sécurité incendie E.R.P. et ce pour un montant de 270.00 euros hors taxes.

MANDATE Monsieur le Maire à signer cette convention ci-annexée.

Fait et délibéré, à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire : Guy FAVAREL